

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

*Secrétaire gen.* : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr <sup>es</sup> } Etranger . . . .	10 fr.
		15 fr.

<b>SIÈGE SOCIAL A LYON :</b> 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)
--

2943 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 30 mai :*

MM. Berger, Cottave, Jeboren, Grover, Cowles, Varas, Gager, Valerio, Dodge, Léon, Shull, Merrill, Jimenez, Bonazzi, Frangin, M<sup>lles</sup> Fournier, Henderson, Rayss, MM. Cartwright, Conard, Mix, Stohr, M<sup>lle</sup> Bouvet, MM. Soubeyrand, Pelegrin, Lankester, M<sup>lles</sup> Martin, Dubost.

**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Mardi 11 Juin 1929, à 20 h. 30.**1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés le 30 mai auxquels est ajouté :*

M. Demare (Victor), 4, rue de la Terrasse, Lyon, parrains MM. Riel et Falcoz.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Montavon (Pierre), 158, rue Cuvier, Lyon, par MM. Lavergne et Pouchet. — M. Imler (Louis), 32, quai Wallon, Anvers (Belgique), *Mycologie*, par MM. Riel et Nicod. — M. Schaffner (John H.), Research Professor of Botany, Ohio State University, Columbus, Ohio (U. S. A.), *Botanique*, sp. *Equisetacées*, par MM. Reddick et Riel. — M. Herrera (A. L.), Director de Estudios Biologicos, 2a. Ciprés 64. Mexico, D.F. (Mexique), par MM. Juan Balme et Riel.

3<sup>o</sup> *Communications diverses.*

## A propos de « *Niptus hololeucus* » Fald.

Par M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR

Le D<sup>r</sup> BONNAMOUR communique à la Section d'Entomologie un article de M. PUSSARD, de la *Revue de Pathologie végétale et d'entomologie agricole*, de janvier 1929, « sur la destruction du Coléoptère *Niptus hololeucus* Fald., pullulant dans une villa des environs de Lyon. » Dans ce mémoire, l'auteur décrit la pullulation vraiment extraordinaire de cet insecte et les dégâts qu'il a commis sur les vêtements de laine et de soie enfermés dans les placards; ce fut à plusieurs centaines de milliers qu'on put estimer en 1927-1928, le nombre de *Niptus* peuplant cette habitation. A ce propos, M. PUSSARD a étudié et mis au point, un procédé basé sur l'emploi de la chloropicrine, qui lui a permis d'effectuer la destruction complète de cet insecte.

A ce propos, le D<sup>r</sup> BONNAMOUR rappelle que le *Niptus hololeucus* n'est pas un inconnu pour les entomologistes de la Société Linnéenne. Plusieurs de nos collègues, M. RIEL, M. NICOD, M. JACQUET et lui-même, ont signalé à plusieurs reprises des captures de cet insecte à Lyon même, dans des caves, dans des maisons ou aux environs de Lyon.

XAMBEU a étudié (*Annales de la Société Entomologique de France*, 1894, p. 497), son extension géographique. Importé d'Asie Mineure en Russie vers 1835, il s'est répandu, avec des importations de produits animaux ou végétaux, dans tout le Nord de l'Europe : en Allemagne, en Prusse, en Suisse, en Angleterre, jusqu'en Ecosse, en Norvège et un peu partout on a signalé ses ravages dans les cuirs, dont il rongait les peaux, dans les magasins de vivres ou de vêtements, dans les entrepôts de tabac, etc.

En France, XAMBEU (*Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, 1915, p. 35), le signale à Calais, à Fives-les-Lille, à Boulogne-sur-Mer, à Amiens, à Péronne, à Valenciennes, à Angers, et le montre s'avancant lentement, mais sûrement, dans l'intérieur de notre pays.

Comme on le voit, par les captures faites par nos collègues et le mémoire de M. PUSSARD, il est descendu à Lyon depuis déjà quelque temps et a pu nous y faire des dégâts importants.

Il est même descendu plus bas, puisqu'un de nos collègues, M. MICHEL, censeur au Lycée du Puy (Haute-Loire), en décembre 1923, nous en a envoyé un grand nombre d'exemplaires qu'il avait capturés dans les appartements qu'il occupait au Lycée de cette ville.

Le *Niptus hololeucus* est donc en train de s'étendre de plus en plus en France, et comme il est capable de causer des dégâts importants là où il se met à pulluler, on doit être reconnaissant à M. PUSSARD d'avoir découvert un moyen pour assurer sa destruction.

### Présentation de Diptères

#### I. Famille des Larvaevoridae (Tachinidae) Notes d'élevage

Par M. le D<sup>r</sup> Ph. RIEL

NEMORILLA MUTABILIS Meigen. — *Ain* : la Pape, vallon de la Cadette, chenilles de *Sylepta ruralis* Scop. récoltées sur *Urtica dioica* L. le 16 juin 1911. P. 26/6.

CERATOCHAETA PRIMA Brauer et Bergenstamm. — *Ardèche* : La Voulte-sur-Rhône, cocon de *Zygaena occitanica* Vill. récolté le 19 juin 1927. P. (par.) 21/6.

CARCELIA GNAVA Meigen. — *Rhône* : la Tour-de-Salvagny, 1 ♂ et 1 ♀

obtenus d'une chenille de *Dasychira pudibunda* L. récoltée par M. Marcel JOSSERAND le 18 août 1927.

ZENILLIA ROSEANAE Brauer et Bergenstamm. — Rhône : Sainte-Foy-les-Lyon, près de l'Hospice, chenille de *Cacoecia rosana* L. récoltée sur *Crataegus crus-galli* L. le 9 mai 1920. P. 15/5, I. 29/5.

COMPSILURA CONCINNATA Meigen. — Rhône : Lyon, à Gorge-de-Loup, chemin des Deux-Amants, 1 ♂ obtenu le 11 septembre 1928 d'une chenille de *Vanessa Io* L. récoltée le 24 août déjà suspendue et morte. Pupation du parasite le 31 août.

EUPOGONA SETIFACIES Rondani. — Rhône : bois de Marcy-l'Etoile, chenille de *Papilio Machaon* L. récoltée sur *Peucedanum oreoselinum* L. le 7 septembre 1917. P. (par.) le 12 septembre. I. 2/10. — Ain : la Pape, vallon de la Cadette, 25 septembre 1910, leg. GRILAT.

THRYPTOCERA SILACEA Meigen. — Rhône : Vaugneray, chenille de *Evetria resinella* L. récoltée le 27 octobre 1912.

Nous remercions très vivement M. le Dr VILLENEUVE qui a eu l'obligeance de déterminer les espèces citées ci-dessus.

### Etude physiologique d'un extrait d'Amanite phalloïde

Par M. R. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE

L'auteur laisse de côté toute l'étude chimique du poison pour ne s'occuper que de l'action physiologique.

TOXINE PHALLINIQUE. — Elle est préparée en partant de champignons comprenant le poison phalloïdien, en général provenant d'*Amanita phalloides* Fr.

L'auteur rappelle d'abord les caractères des Amanites phalloïde, verna, virosa et citrina.

L'extrait est préparé de la façon suivante :

On broie avec du sable fin stérilisé un poids donné d'Amanite phalloïde dans un mortier stérilisé, en ajoutant au cours du broyage soigneux un mélange d'eau et de glycérine à parties égales : par exemple 200 parties du mélange pour 100 de champignons ; le produit, laissé à macérer deux heures est ensuite pressé et passé sur un linge ; enfin filtré à la bougie Chamberland ; ce liquide visqueux, brunâtre, constitue la toxine ; il ne contient pas de microbes et conserve longtemps sa toxicité, jusqu'à deux ans ; il a les propriétés de l'extrait frais.

TITRAGE DE LA TOXINE. — Le titrage de la toxicité par voie buccale s'est montré impossible, les animaux ne se prêtant pas en général à l'absorption, à part le jeune chien ; mais il est toujours très difficile de connaître la quantité exacte ingérée.

L'auteur, après de nombreux essais, s'est arrêté à l'inoculation intrapéritonéale chez le lapin et la souris.

Chez le lapin inoculé par cette voie, on observe : paralysie du train postérieur, dyspnée vive ; le poil se hérissé, les oreilles deviennent congestives ; après une phase de somnolence, il présente une agitation extrême, et bientôt il est pris de secousses cloniques, puis se paralyse tout entier, avec des soubresauts violents ; enfin, émissions d'urines teintées de sang, et l'animal meurt en contracture. Suivant la dose, l'animal meurt entre douze et quatre jours. Il sera entendu que la dose mortelle est celle qui tue en quatre à six heures un lapin de 1.800 à 2.000 grammes.

L'inoculation intraveineuse donne les meilleurs résultats. Chez la souris